



République Française  
Département de Seine et Marne

**Commune d'OBSONVILLE**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	5	10

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

**Présents :** M. Hervé COURTOIS, Mme Herminia COUSIN, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, et Mme BRIDET Hélène

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour :
Contre :
Abstention :

**Pouvoirs de :** Mme Lucile BRIDET à Mme Hélène BRIDET, Mme GUINET Marie-Cécile à M. GUINET Nicolas, Mme DUPONT Marylène à M. HOARAU Philippe, Mr APRILE Bernard à Mme COUSIN Herminia, et Mr PRUD'HOMME Grégory à Mr COURTOIS Hervé

**Secrétaire de séance :** Mme COUSIN Herminia

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous-préfecture de Fontainebleau  
Le : 16/04/2025  
Et  
Publication ou notification du :  
16/04/2025

### D2025.04.12 – VOTE DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE COMMUNAL 2025

Absence de quorum lors de la séance du 9 avril 2025

Vu la délibération en date du 5 avril 2023 concernant le prix des concessions dans le cimetière communal,  
Il convient de réajuster ces tarifs

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité

D'appliquer les tarifs suivants :

Concession trente ans :

Pour les habitants de la commune (ou payant des impôts sur la Commune) : 100€

Pour les personnes extérieures à la commune : 500€

Concession de case de colombarium (uniquement pour les habitants de la commune ou payant des impôts sur la commune) :

Pour 15 ans : 60€

Pour 30 ans : 100€

Dit que la totalité de la recette sera versée sur le budget communal

**Présents : 5 – Procuration : 5 – Votants : 10 – Pour : 10 – Contre : 0 – Abstention : 0**

**Délibération votée à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :  
En Mairie, le 14/04/2025  
Le Maire, Hélène BRIDET

